

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Des-centrales-a-l-arret-a-cause-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue de presse > **Des centrales à l'arrêt à cause de la sécheresse**

30 juillet 2003

Des centrales à l'arrêt à cause de la sécheresse

Le manque d'eau et la chaleur perturbent le réseau d'électricité

Des centrales à l'arrêt à cause de la sécheresse

La sécheresse vient de faire une nouvelle victime : les centrales nucléaires. A cause de la canicule, certaines d'entre elles fonctionnent actuellement à puissance réduite, voire ont fait l'objet d'arrêts de fonctionnement temporaires.

La raison en est simple : les centrales situées au bord d'une rivière en utilisent l'eau pour le refroidissement. Or « les conditions climatiques actuelles élèvent la température des cours d'eau de l'ordre de 5° C au-dessus des valeurs moyennes historiques », souligne l'Autorité de sûreté nucléaire dans une note. Les rejets d'eau chaude des centrales étant réglementés de manière à ne pas augmenter la température des cours d'eau au-delà d'un certain seuil pour respecter l'équilibre écologique des rivières, certaines atteignent de facto ces limites réglementaires. Ces dernières ont même déjà été dépassées à Golfech et Saint-Alban, ce qui a obligé EDF à les déclarer comme « événements significatifs » à l'Autorité de sûreté nucléaire. Cette situation a donc amené l'électricien à imposer des baisses de régime à plusieurs réacteurs sur le Rhône et la Garonne.

Or les besoins en électricité restent élevés l'été, notamment du fait de la climatisation. « La situation est assez tendue sur le réseau, reconnaît-on à EDF, mais moins qu'il y a quelques semaines, car la consommation a baissé ». « Il existe un risque que les moyens d'alimentation dans le sud de la France soient insuffisants, notamment dans l'hypothèse de la perte d'une ligne électrique », met en garde Alain Schmitt, directeur général adjoint de l'Autorité de sûreté nucléaire. Selon lui, « sans cette marge de sécurité, la région Sud-Est pourrait être menacée de coupures d'électricité ».

EDF rappelle pourtant que « le parc est suffisamment diversifié pour qu'une autre centrale puisse prendre le relais ». Mais si le réseau français est interconnecté, il faut néanmoins respecter l'équilibre géographique entre le Nord et le Sud. Aussi EDF a-t-il demandé une adaptation temporaire de cette réglementation. Elle lui a déjà été accordée pour Tricastin (qui alimente l'usine Eurodif, où est fabriqué le combustible nucléaire, limite portée de 27 à 28° C après rejets) et est à l'étude pour Golfech et à Bugey dans l'Ain. « Nous répondrons à ces demandes qu'à la condition qu'elles soient

temporaires, assorties d'une surveillance accrue de l'environnement et qu'elles répondent à un réel problème d'approvisionnement électrique », précise Alain Schmitt.

Par ailleurs, les centrales situées sur la Loire voient leur puissance réduite par la baisse du débit du fleuve et pourraient elles aussi faire l'objet d'arrêts. « Nous avons l'habitude de gérer ces problèmes l'été et nos centrales sont régulièrement à l'arrêt pour une raison ou une autre », minimise Jean-Louis Charrière, directeur délégué à la production nucléaire d'EDF. Ce n'est pas l'avis du réseau Sortir du nucléaire, qui estime que « cette affaire démontre la fragilité du parc nucléaire français face au réchauffement climatique » et que « la sécurité de l'approvisionnement électrique français est un colosse aux pieds d'argile ».